

Bulletin municipal

Val-des-Sources

Édition septembre 2025



DANS CE BULLETIN :

- Programmation d'automne des loisirs
- Spectacles et événements à venir
- Changement de limite de vitesse sur le territoire



Nouvelles municipales

CHANGEMENT DE VITESSE

La limitation de vitesse sur le territoire de Val-des-Sources est maintenant de 40 km/h depuis le 1er septembre.

La mise place de cette nouvelle limitation de vitesse vise à améliorer la sécurité des citoyennes et citoyens dans nos rues. Ainsi, toutes les rues sont maintenant limitées à une vitesse de 40 km/h excepté les boulevards Saint-Luc et Industriel, où la limite reste à 50 km/h. Les zones scolaires et le secteur des Trois-Lacs demeurent avec une limite de vitesse de 30 km/h. Des traverses piétonnières seront ajoutées et la Ville prévoit l'acquisition d'un radar mobile.

Un concours pour accroître la mobilisation citoyenne sera annoncé sous peu. Soyez à l'affût pour les détails.

En collaborant ensemble, nous faisons un pas de plus vers des rues plus sécuritaires pour chacun de ses usagers.



TERRAINS DE PICKLEBALL

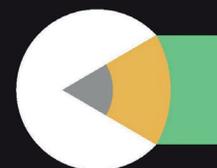
Les terrains extérieurs de Pickleball sont maintenant accessibles! Venez découvrir ou pratiquer ce sport dynamique et convivial. Des raquettes sont disponibles gratuitement, sur place, pour la population.

Profitez-en et amusez-vous!



ÉLECTIONS

Élections municipales



2025 - année d'élection municipale
Parce que les services municipaux
sont au cœur de notre quotidien,

PRÉSENTEZ-VOUS !

Espace Culturel

PROGRAMMATION DE SPECTACLES – AUTOMNE 2025



FUNAMBULE CAFÉ - CHANSON

Vendredi 19 septembre • 20 h • 26 \$

JEAN-FRANÇOIS MERCIER - HUMOUR

Vendredi 28 novembre • 20 h • 47 \$

JEAN-CLAUDE GÉLINAS-RÉJEAN DE TERREBONNE TOUT OU RIEN - HUMOUR

Jeudi 16 octobre 2025 • 20 h • 40 \$

ALAIN-FRANÇOIS - LA GRANDE FÊTE EN FORMULE BAND - CHANSON

Vendredi 5 décembre 2025 • 20 h • 52 \$

ANDRÉANNE A. MALLETTE - CHANSON

Vendredi 24 octobre 2025 • 20 h • 42 \$

PIERRE HÉBERT (EN RODAGE) - HUMOUR

Vendredi 11 décembre 2025 • 20 h **COMPLET**

ANYMA ORA' - CHANSON

Jeudi 6 novembre 2025 • 20 h • 35 \$

VINCENT VALLIÈRES - AU TRAVERS DE LA ROUTE - CHANSON

Vendredi 27 février 2026 • 20 h • 46 \$

FRED DIONNE - CHANSON

Vendredi 7 novembre 2025 • 20 h • 35 \$

BILLETS AU VALDESSOURCES.CA OU AU COMPTOIR DE LA BIBLIOTHÈQUE

 Abonnez-vous à la page Facebook de l'Espace Culturel pour ne rien manquer de notre programmation culturelle.

ESPACE GALERIE

Visitez l'Espace Galerie de l'Espace Culturel Val-des-Sources pendant les heures d'ouverture de la bibliothèque.

Chaque année, six expositions variées y sont présentées.

En septembre et octobre 2025, découvrez les impressionnantes marionnettes géantes d'André Viens du Théâtre Sans Fil.



Inscription cours de loisirs

PÉRIODE D'INSCRIPTION

Pour les RÉSIDENTS*, du 4 septembre à 7 h au 6 septembre à 7 h
Pour les NON-RÉSIDENTS, 6 septembre à 7 h au 8 septembre à 23 h
* Pour les résidents de Val-des-Sources et Danville.

Inscription en ligne au www.valdessources.ca en cliquant sur Inscription loisirs.
Païement par carte de crédit seulement.

Prévoyez créer votre compte en ligne sur Qidigo, la plateforme d'inscription, en vous rendant au www.valdessources.ca dans la section Cours et inscription. Pour du support technique, vous pouvez téléphoner au 819 300-0359.

Un nombre minimum d'inscription est requis. Même si le cours est complet, il est important de vous mettre sur la liste d'attente afin que nous puissions vous contacter si une place se libère ou si un autre groupe est créé.

NATATION ENFANT

OÙ: Piscine de l'école secondaire l'Escale

QUAND: Semaine du 21 septembre au 23 novembre

FIN DE SEMAINE (DIMANCHE) COMBIEN: 70 \$

Parent-enfant 1-2 8 h à 8 h 30	Parent-enfant 3 8 h 30 à 9 h	Préscolaire 1 9 h à 9 h 30	Préscolaire 2 9 h 30 à 10 h	Préscolaire 3 10 h à 10 h 30	Préscolaire 4 10 h 45 à 11 h 15	Préscolaire 5 11 h 15 à 11 h 45
------------------------------------------	----------------------------------------	--------------------------------------	---------------------------------------	----------------------------------------	-------------------------------------------	-------------------------------------------

FIN DE SEMAINE (DIMANCHE)

Nageur 1 11 h à 11 h 30 75 \$	Nageur 2 10 h 30 à 11 h 75 \$	Nageur 3 9 h 30 à 10 h 15 80 \$
--------------------------------------------	--------------------------------------------	----------------------------------------------

Nageur 4 8 h 45 à 9 h 30 80 \$	Nageur 5 8 h à 8 h 45 80 \$	Nageur 6 8 h à 8 h 45 80 \$
---------------------------------------------	------------------------------------------	------------------------------------------

SEMAINE COMBIEN: 85 \$

Jeune sauveteur 7 Lundi 18 h à 19 h	Jeune sauveteur 8 Lundi 18 h à 19 h
-----------------------------------------------	-----------------------------------------------

Jeune sauveteur expert 9
Mercredi 18 h à 19 h



NATATION ADULTE

OÙ: Piscine de l'école secondaire l'Escale

QUAND: Semaine du 14 septembre au 30 novembre

NIVEAU D'INTENSITÉ DES COURS: Légère  Élevée 
Moyenne  Très élevée 

AQUADOUCEUR

Mardi de 16 h 30 à 17 h 30
Jeudi de 16 h 30 à 17 h 30
COMBIEN: 144 \$

AQUADYNAMIQUE

Mardi de 17 h 30 à 18 h 30
COMBIEN: 144 \$

AQUATABATA MIX

Mardi 18 h 30 à 19 h 30
COMBIEN: 144 \$

ENTRAÎNEMENT CIRCUIT

Jeudi de 17 h 45 à 18 h 45 • Jeudi de 18 h 45 à 19 h 45 **COMBIEN:** 144 \$

BAINS LIBRES

OÙ: Piscine de l'école secondaire l'Escale

QUAND: Semaine du 20 septembre au 7 décembre

BAINS LIBRES FAMILIAUX

Samedi de 12 h à 16 h
Dimanche de 15 h à 16 h 30
COMBIEN: 3 \$/personne

BAINS ADULTES (LIBRES ET LONGUEURS)

Lundi de 19 h à 21 h • Mercredi de 19 h à 21 h
Dimanche de 13 h à 15 h [Nage en longueur]
COMBIEN: 5 \$/personne

CARTE MULTI-BAINS

Bains adultes : 50 \$
Bains familiaux : 30 \$



NOUVEAU

En collaboration avec **Circonflexe - Prêt.pour. bouger**, **Réseau des unités régionales de loisir et de sport du Québec** et **Conseil Sport Loisir de l'Estrie**, la Ville de Val-des-Sources est heureuse d'offrir gratuitement à sa population, des boîtes remplies de matériel sportif. Nous sommes un des 42 points de service en Estrie.

Prends le matériel qu'il te faut, utilise-le, mais remets-le à sa place pour les prochains utilisateurs.

Les boîtes sont accessibles en tout temps et disponibles dans ces parcs :

- Parc du Centenaire - 530, 1^{ère} Avenue
- Parc des explorateurs - 633, boul. Simoneau
- Parc 4H - 245, rue Breault
- Parc des Pionniers - 205, rue Général-Vanier
- Terrain de pickleball - 375, boulevard St-Luc

Un autre point de service suivra bientôt.

Profitez, mais prenez soin !



SPORTS EN SALLE

OÙ : 225, rue Noël à Val-des-Sources

QUAND : Semaine du 14 septembre au 30 novembre

SPINNING

Mercredi de 17 h 30 à 18 h 30

Mercredi de 18 h 30 à 19 h 30

COMBIEN : 144 \$

YOGA SUR CHAISE POUR AÎNÉ(E)S

Lundi 13 h à 14 h

Lundi 14 h 15 à 15 h 15

Mercredi 8 h 30 à 9 h 30

COMBIEN : 144 \$

PILATES

[Doux et restaurateur] Mardi 18 h à 19 h

[Force et souplesse] Mardi 19 h 15 à 20 h 15

COMBIEN : 144 \$

CIRCUIT MÉTABOLIQUE EN SALLE

Lundi 19 h à 20 h

COMBIEN : 144 \$

ENTRAÎNEMENT EN CIRCUIT

Mercredi 20 h à 21 h

COMBIEN : 144 \$

TABATA EN SALLE

Lundi 18 h à 19 h

COMBIEN : 144 \$

MARCHE ACTIVE

OÙ : Sentiers 4 saisons

QUAND : Semaine du 14 septembre au 30 novembre

Mercredi 9 h 45 à 10 h 45

COMBIEN : 50 \$

SPORTS EN GYMNASÉ

OÙ : École secondaire l'Escale

QUAND : Semaine du 14 septembre au 30 novembre

BADMINTON ET PICKLEBALL

Mercredi de 20 h à 21 h 30

COMBIEN : 120 \$

JEUX LIBRES

(PICKLEBALL ET BADMINTON)

Jeudi de 20 h à 21 h 30

COMBIEN : 10,00 \$ / soir [payable sur place]

FORMATIONS

OÙ : Salle du Conseil, Hôtel de ville

ATELIER CELLULAIRE - AÎNÉ(E)S

QUAND : Semaine du 2 novembre au 23 novembre

Vendredi 9 h à 11 h

COMBIEN : 90 \$

JE ME GARDE SEUL

QUAND : 25 octobre, 9 h à 12 h

COMBIEN : 40 \$

SÉCURITÉ GARDIENNAGE

QUAND : 20 septembre,

COMBIEN : 40 \$

NOUVEAU

NOUVEAU

NOUVEAU

NOUVEAU

10 % de réduction sur le 2^e cours

15 % de réduction sur le 3^e cours

*Cours adulte seulement

Pour plus d'informations concernant les cours, visitez le valdessources.ca

AUTOMNE 2025

Sécurité Incendie

Ramonage de cheminée

Selon le Règlement sur la prévention des incendies, le ramonage est obligatoire. Un simple millimètre de suie peut causer jusqu'à 10 % de pertes d'énergie et augmente le risque d'incendie et d'intoxication.

QUAND

Faites ramoner votre cheminée au moins une fois par an, même si elle sert peu. Si vous brûlez six cordes de bois ou plus, prévoyez un deuxième ramonage en cours de saison. L'idéal est de le faire entre la fin du chauffage et le début de l'été.

QUOI

Nettoyez soigneusement le conduit, les tuyaux de raccordement et les conduits de fumée. Les déflecteurs des appareils modernes doivent aussi être retirés pour enlever la suie. Consultez toujours le guide d'entretien.



QUI

Vous pouvez brosser vous-même la cheminée, mais pour un nettoyage complet et sécuritaire, faites appel à un expert certifié par l'APC. Le spécialiste vérifiera aussi l'installation pour prévenir tout danger.

Inspection et environnement

Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles



La date limite du 30 septembre 2025 pour rendre votre piscine ou spa conforme au Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles approche à grands pas !

Ce règlement s'applique à toutes les piscines et spas de 2000 litres et plus, même ceux installés avant 2010.

Après cette date, des amendes de 500 \$ à 1000 \$ par jour pourraient être imposées jusqu'à la mise aux normes.

Si ce n'est pas déjà fait, faites dès maintenant votre auto-évaluation et prenez les mesures nécessaires pour vous conformer au règlement.

Pour en savoir plus ou obtenir un permis : 819 300-0367



Inspection et environnement

Règlement municipal sur les gouttières à Val-des-Sources

Saviez-vous qu'il est interdit de raccorder une gouttière au réseau d'égout public à Val-des-Sources?

Selon le Règlement 2012-188 sur les raccordements aux réseaux d'aqueduc et d'égouts :

« Il est interdit de raccorder une gouttière au réseau d'égout public de la Municipalité, et ce, en tout temps. Les eaux pluviales d'un toit de bâtiment qui sont évacuées au moyen de gouttières et d'un tuyau de descente doivent être déversées sur une surface perméable au sol, à au moins 1,5 mètre du bâtiment et de la limite de rue (emprise). »



Recensement des animaux à Val-des-Sources

La Ville de Val-des-Sources a mandaté la SPAA (Société protectrice des animaux d'Arthabaska) pour procéder au recensement des animaux domestiques (chiens et chats) sur son territoire.

Une lettre a été envoyée à chaque adresse de la municipalité afin d'inviter les citoyens à remplir le formulaire de recensement.

Merci à ceux et celles qui ont déjà rempli et retourné leur formulaire.

Vous ne l'avez pas encore fait ?

Il est encore temps de compléter le formulaire que vous possédiez un animal ou non.

Rendez-vous sur le site de la SPAA :

spaavic.com/services-offerts/recensement-municipal
Ou balayez-le code QR pour accéder directement au formulaire



Pourquoi respecter ce règlement?

Afin de prévenir les débordements des réseaux d'égout, particulièrement lors de fortes pluies, qui sont de plus en plus fréquentes en raison des changements climatiques.

Chaque gouttière raccordée au réseau augmente les risques d'inondations et surcharge inutilement les infrastructures municipales.

Vos gouttières sont-elles conformes?

Vérifiez maintenant sur le site web de Val-des-Sources!

Balayez le code QR pour accéder à la page d'information sur les gouttières :



Matière résiduelle

La collecte des feuilles mortes se déroulera les 28 et 30 octobre, en bordure de rue.

Directives importantes :

Seuls les sacs en papier contenant exclusivement des feuilles mortes seront ramassés.

Aucune autre matière organique (résidus de jardin, branches, déchets alimentaires, etc.) ne doit être ajoutée.

En cas de contamination, l'ensemble de la collecte pourrait être refusée.

Pour les autres matières organiques :

Utilisez votre bac brun et référez-vous à votre calendrier de collecte pour connaître la prochaine date prévue.

Collecte des déchets – Passage en mode hivernal

La collecte des déchets passera à une fréquence de 4 semaines à compter de la semaine du 5 octobre 2025, et ce, jusqu'en avril 2026, comme à chaque année.

Pensez à bien trier!

Pendant cette période, il est encore plus important de :

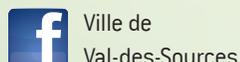
Trier adéquatement vos matières résiduelles

Utiliser le bac brun pour les matières compostables
Profiter du service de l'écocentre pour les déchets encombrants ou spécifiques

Contact

NOS PLATEFORMES

Inscription via
notre site internet :



ÉCOCENTRE

171, rue Nicolet • 819 620-2526

ecocentre@valdessources.ca

Horaire

Lundi, mercredi et samedi – 8 h à 11 h 30 et 13 h à 16 h

COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Régie intermunicipale sanitaire des hameaux

131, rue Nicolet • 819 879-0010

ESPACE CULTUREL - BIBLIOTHÈQUE

351, boulevard St-Luc • 819 300-0937

Horaire :

Lundi 16 h – 19 h

Mardi 10 h – 13 h / 14 h – 17 h

Mercredi 16 h – 19 h

Jeudi 14 h – 17 h

Vendredi 13 h – 17 h

Samedi 9 h – 12 h

Dimanche 13 h – 16 h

HÔTEL DE VILLE

345, boulevard St-Luc • 819 879-7171

infovaldessources@valdessources.ca

Lundi au jeudi : 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30

Vendredi : 8 h 30 à 12 h



Administration

PROCHAINS VERSEMENTS POUR LE COMPTE DE TAXES

18 septembre 2025

3 novembre 2025

PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

- 8 septembre
- 6 octobre
- 3 novembre
- 1^{er} décembre : Séance régulière et adoption du budget

Les dates des séances du Conseil prévues en octobre et en novembre pourraient être modifiées en raison d'élections possibles

Le Conseil municipal tient ses séances ordinaires le premier lundi de chaque mois à 18 h 30, à la Salle du conseil, située au 124, rue Greenshields. Ces rencontres sont publiques et ouvertes à tous. Une période de questions est prévue à chaque séance, offrant aux citoyens l'occasion de s'adresser aux membres du conseil.

CONSTATS EXPRESS MAINTENANT OFFERT À VAL-DES-SOURCES

Vous avez reçu un constat d'infraction dans la MRC des Sources? Il est maintenant plus facile et rapide de le payer grâce à Constats Express, une plateforme nouvellement mise en ligne par la Cour municipale de Val-des-Sources.

Simple, rapide et sécurisé • Accessible 24/7

Paiement par carte de crédit



Ce bulletin étant imprimé d'avance, il se peut que certains éléments soient sujet à changement. L'information la plus à jour se retrouve sur notre site internet au valdessources.ca

SURVEILLEZ LA PROCHAINE ÉDITION DU BULLETIN MUNICIPAL QUI PARAITRA À L'HIVER 2025